



## **Déclaration préalable au CSA Central du 19 et 20 avril 2023**

Monsieur le Directeur,  
Cher(e)s Collègues,

**Et si nous arrêtons de faire comme si tout allait bien ?**

**A l'image du Président de la République qui n'entend rien bien que 93% des travailleuses et travailleurs, comme l'ensemble des organisations syndicales, crient leur opposition à la réforme des retraites injuste et injustifiée**, le Directeur général et la direction des ressources humaines font comme si tout allait pour le mieux à VNF et pour les personnels qui y travaillent. Même si vous le claironnez sur les réseaux sociaux, auprès des tutelles, des élus locaux, dans des articles de presse ou des plateaux TV, même si vous vous en êtes persuadés vous-mêmes, **la CFDT-VNF vous rappelle que tout ne va pas bien à VNF et c'est d'ailleurs loin d'être le cas.**

Outre une inflation très importante en France face à laquelle la direction ne fait pas assez pour accompagner ses personnels alors qu'au travers certaines actions elle le pourrait, le bulldozer VNF continue d'avancer. **Nous ne vous ferons pas la joie de boycotter les instances pour vous laisser les mains libres et vous laisser accélérer encore à l'aveugle et en roue libre.** Nous ne voulons pas non plus freiner les discussions qui iraient dans le sens des personnels comme par exemple la consultation sur la convention CGCV au profit des enfants des personnels de statut public.

Alors que le changement, s'il est mal accompagné, est le premier facteur de risques psychosociaux, à VNF, tout change en même temps et de plus en plus vite ! Tellement vite que parfois même les plus aguerris en ont des vertiges.

**Ce n'est pas nouveau, les réorganisations continuent de se succéder les unes après les autres**, sans forcément d'ailleurs que la direction honore dans les délais les recrutements annoncés dans les organigrammes présentés dans les instances. **Cela met à mal de nombreux services et personnels qui doivent absorber une charge de travail de plus en plus importante dû aux suppressions ou vacances de poste.** A cela s'ajoute désormais tous les changements liés à la modernisation pour laquelle la direction se gargarise et se vante de ses arbitrages faisant fi de toutes les conséquences pour les personnels.

En un temps record, la direction lance de multiples chantiers de rénovation, de régénération du réseau, de modernisation de ses outils informatiques, de ses applications métiers, mais change également les organisations de travail, les méthodes de travail, les outils de travail et même pour certains leur lieu de travail et nous en passons. Tout cela se fait à marche forcée ! **Pas le temps d'appréhender un sujet que de nombreux autres dossiers tombent sur les personnels.** Or, ceux-ci sont toujours moins nombreux, de plus en plus fatigués et lassés d'une charge de travail et d'une pression croissante à laquelle s'ajoute une absence de visibilité quant à la place qu'ils ont et qu'ils auront dans cet établissement.

**STOP : Calmez-vous !** Paris ne s'est pas construit en 1 jour et à fortiori sans moyen humain et financier à la hauteur.

**Apprendre...** pour beaucoup des personnels de terrain, à utiliser de nouveaux outils informatiques bien souvent via des téléphones faute de PC ! **Apprendre...** à travailler sur Teams et en Visio !

**Apprendre...** à travailler et manager à distance ! **Apprendre...** à archiver différemment (faire dans un sens puis dans un autre, sur le réseau puis sur Teams) ! **Apprendre...** le fonctionnement d'Outlook pour ensuite ouvrir son PC et découvrir Outlook 365 qui, là encore, change la configuration et demande une adaptation ! **Apprendre...** à faire des entretiens dématérialisés avec des fiches de fonction qui se télescopent aux fiches de poste dont bon nombre de personnels ne sont toujours pas dotés ! **Apprendre...** à travailler en Flex office c'est-à-dire ne plus avoir son propre bureau mais un bureau qu'il faut partager en fonction des disponibilités sans même qu'il y ait une volonté de la direction d'une pleine application de l'accord télétravail ! **Apprendre...** chaque jour de nouvelles applications métiers qui sont parfois loin de faciliter la vie des personnels et d'être optimales ! **Apprendre...** à appliquer chaque jour de nouvelles procédures qui ralentissent et alourdissent le travail déjà conséquent des personnels ! **Apprendre, Apprendre, Apprendre...** et continuer à faire face au quotidien !

**STOP**, les personnels n'en peuvent plus et il serait apprécié que la direction aussi **APPRENNE** !

- **Apprenne...** qu'il faut du temps pour se former et suffisamment de personnel pour avoir du temps !
- **Apprenne...** qu'il faut un temps d'accapuration et d'adaptation aux nouveaux outils !
- **Apprenne...** que les nouveaux outils et les nouvelles applications se construisent avec les utilisateurs sur le terrain et qu'une phase test est nécessaire avant d'engager tout son personnel !
- **Apprenne...** que les changements d'organisation se réfléchissent avec l'ensemble des personnels concernés et à faire la différence entre imposer et concerter !
- **Apprenne...** que les personnels méritent d'être traités avec respect si elle-même souhaite être respectée car le respect ne s'acquiert pas par un titre ni une fiche de paie !
- **Apprenne...** qu'étant dans l'incapacité, si toutefois elle en a la volonté, d'aller rencontrer tous les personnels et encore moins de tous les concerter, que les corps intermédiaires comme les organisations syndicales élues ont un rôle fondamental qu'il conviendrait là aussi de respecter et qu'elle ne se limite plus à l'organisation de réunions de pure forme et d'informations descendantes !
- **Apprenne...** que s'il lui faut du temps pour mener à bien des projets ou tenir ses engagements avant d'acter une avancée aux bénéficiaires des personnels, il faut aussi du temps aux personnels pour tenir la multitude d'objectifs qui leur incombent !
- **Apprenne...** que l'écêtement des heures est interdit et qu'il serait bienvenu, dans le contexte économique actuel et devant l'état de fatigue et la charge mentale des personnels, de revoir leur charge de travail, leurs priorités et à minima, si les personnels doivent subir cette charge de travail qui induit des heures supplémentaires de les payer ! Dans l'attente, la direction fait l'autruche sur ce constat et se satisfait que ce travail soit réalisé et que ces heures soient faites !
- **Apprenne...** que quand on demande beaucoup il faut donner beaucoup et pour le moins, plus que ce qui est fait ;
- **Apprenne...** que la parole a un sens et qu'elle doit engager sa responsabilité, si la direction veut garder sa crédibilité !
- **Apprenne...** que lorsqu'on met en place une procédure d'alerte ce n'est pas pour que les personnels qui en font l'usage ou l'objet se retrouvent encore plus en difficulté !

**Apprenne, apprenne, apprenne** au même rythme qu'elle l'impose aux personnels !

Faute d'avancées depuis le dernier CSA Central, **la CFDT-VNF rappelle une nouvelle fois que les tutelles** de VNF, lors de la dernière réunion du Conseil d'administration et suite aux interventions de nos administrateurs, **se sont engagées à organiser avec nous une réunion** avant le prochain Conseil

d'administration de juin. Cet échange doit porter entre autres sur les contraintes pesant sur les plafonds d'emplois, sur la masse salariale, l'accord d'intéressement et le cadrage salarial pour la NAO 2023. D'ailleurs, à ce jour, **nous n'avons toujours pas eu de date ni connaissance du cadrage NAO alors que nous sommes déjà à quelques jours du cinquième mois de l'année.** Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est ?

**Concernant le sujet spécifique des PETPE et de l'évolution du statut**, à notre demande et en l'absence des autres organisations syndicales représentatives, vous avez accepté de reporter la consultation qui était à l'ordre du jour de demain dans la continuité de ce CSA. La CFDT-VNF est consciente de la nécessité d'apporter une suite idéalement pérenne à l'ICT et a toujours affirmé qu'elle se positionnerait dans l'intérêt des personnels de VNF et n'adopterait pas une posture syndicale télécommandée par les Fédérations du MTE. C'est à ce titre qu'elle a sollicité et participé à plusieurs réunions bilatérales avec le ministère ou avec la direction de VNF en portant des interrogations, des propositions, des revendications et ses lignes rouges.

Si nous avons obtenu quelques avancées positives et parfois significatives, parmi ces lignes rouges, **la CFDT-VNF vous l'a déjà dit et répété : il est nécessaire, avant d'être consulté, que vous nous communiquiez le projet de note de gestion afférente à l'évolution de ce statut et à minima des engagements formalisés sur les avancées proposées.** Nous vous avons également interrogé sur la volumétrie des emplois fonctionnels, sur les potentiels bénéficiaires et sur le calendrier d'application. Là encore, avant ce CSA, bien que vous vous y étiez engagés dans le cadre des bilatérales et du CSA précédent, nous n'avons toujours pas connaissance de ces éléments alors même que cette consultation devait préalablement être faite en novembre 2022 et que la note de gestion devait initialement être concertée au premier trimestre 2023. **D'ailleurs, vous nous avez indiqué récemment que vous ne pouviez pas nous communiquer la note de gestion car il resterait beaucoup de travail la concernant.**

**Au final, le projet était-il réellement mature ? Quand serez-vous enfin prêts pour répondre à nos attentes légitimes ?** Actuellement, sauf à prendre une unique position de posture et un vote « contre » simpliste sans aucune autre proposition pour garantir le devenir d'une ICT que Bercy se refuse à pérenniser, **comment pourrions-nous nous prononcer alors même que nous n'avons pas connaissance de ces éléments clés et déterminants ? En l'absence des autres organisations syndicales et dans les conditions actuelles où il y a un manque d'informations majeures, la CFDT-VNF considère que le report est une décision salutaire !**

Avril étant, selon la direction, la date limite pour assurer la jonction entre l'ICT qui prend fin en juin et le futur régime indemnitaire, **la CFDT-VNF vous invite à engager d'ores et déjà une nouvelle demande de prolongation de l'ICT.** L'objectif sera de permettre de tenir une consultation éclairée dans un calendrier plus propice pour laquelle au préalable, vous aurez eu le temps de finaliser le projet de note de gestion et de nous apporter toutes les informations utiles à un vote éclairé.

Les élus CFDT-VNF  
Au CSA Central